

# RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

**OBJET : STM-4602-061-13-39 (Première option de renouvellement)**  
**Contrat de gré à gré « Acquisition de biens et services pour le système de vente et perception »**

## **SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « RECOMMANDATION 1/2 »**

D'AUTORISER le chef de la Division solution vente et perception de la Direction exécutive des technologies de l'information et de l'innovation à émettre toute commande inférieure à 75 000,00 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du volet 2 du présent contrat.

D'AUTORISER le chef de la Section service aux utilisateurs de la Direction exécutive des technologies de l'information et de l'innovation à émettre toute commande inférieure à 25 000,00 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du volet 3 du présent contrat.

D'AUTORISER le chef de la Division exploitation systèmes et services aux utilisateurs de la Direction exécutive des technologies de l'information et de l'innovation à émettre toute commande égale ou supérieure à 25 000,00 \$, et inférieure à 75 000,00 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du volet 3 du présent contrat.

D'AUTORISER le Directeur exécutif des technologies de l'information et de l'innovation à émettre toute commande supérieure à 75 000,00 \$, toutes taxes incluses, émises dans le cadre du volet 2 et 3 du présent contrat.

D'AUTORISER le chef de la Division vente et perception de la Direction vente et perception et revenus voyageurs à émettre toute commande inférieure à 25 000,00 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du volet 4 du présent contrat.

D'AUTORISER le Directeur de vente et perception et revenus voyageurs de la Direction exécutive planification, finances et contrôle à émettre toute commande égale ou supérieure à 25 000,00 \$, et inférieur à 150 000,00 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du volet 4 du présent contrat.

D'AUTORISER le directeur exécutif et trésorier de la Direction exécutive planification, finances et contrôle à émettre toute commande égale ou supérieure à 150 000,00 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du volet 4 du présent contrat.

## **Détail du montant demandé à l'adjudication pour la STM :**

Volet 2 Entretien du système VP	Volet 3 Entretien des équipements	Volet 4 Acquisition des équipements	Volet 5 Acquisition de pièces de rechange	Total à octroyer
9 056 185,08 \$	347 132,52 \$	8 666 181,85 \$	970 126,52 \$	<b><u>19 039 625,97 \$</u></b>

1. Les montants incluent les taxes TPS et TVQ.
2. PEP OPUS : Programme d'Entretien Périodique qui vise à assurer la pérennité de la solution OPUS pour les cinq (5) prochaines années, en agissant sous deux angles d'intervention soit : Le remplacement des composants TI des équipements et des logiciels en fin de vie utile; et la prévention des menaces de sécurité. Il se retrouve dans le volet 2 et dans le volet 4 du Contrat.
3. Le partage des coûts de l'entretien du système (volet 2) est refacturé aux autres AOT utilisatrices ultérieurement, par le biais d'une entente parallèle « Entente relative au partage des coûts d'exploitation du système intégré de vente des titres et de perception des recettes du transport en commun ».

OBJET : STM-4602-061-13-39 (Première option de renouvellement)  
 Contrat de gré à gré « Acquisition de biens et services pour le système de vente et perception »

**SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « RECOMMANDATION 2/2 »**

**Détail des montants TTI par volet pour les autres sociétés :**

AOT	Volet 3 Entretien des équipements	Volet 4 Acquisition des équipements	Volet 5 Acquisition de pièces de rechange	Total des volets 3, 4, 5 Par société	PEP OPUS du volet 4*
AMT**	256 537,97 \$	921 056,83 \$	234 549,00 \$	1 412 143,80 \$	
STL	36 249,55 \$	- \$	26 973,14 \$	63 222,69 \$	3 830 742,84 \$
RTL	270 643,16 \$	- \$	- \$	307 034,90 \$	
RTC	68 242,03 \$	114 400,13 \$	287 437,50 \$	470 079,66 \$	
STLévis	68 240,57 \$	- \$	59 048,88 \$	127 289,45 \$	
AQTIM**	43 977,94 \$	- \$	8 795,59 \$	52 773,53 \$	
<b>Total par volet pour les sociétés</b>	<b>743 891,21 \$</b>	<b>1 035 456,96 \$</b>	<b>616 804,11 \$</b>	<b>2 396 152,27 \$</b>	
					<b>6 226 895,11 \$</b>

- \*La dépense reliée au PEP OPUS est facturée par Conduent directement à chaque société participante aux projets, car chacune des sociétés émet son propre bon de commande. À présent, il n'est pas possible de faire une évaluation par société, mais plutôt globalement par projet (Portion STM et portion autres sociétés).*
- Aucun besoin pour les sociétés STL, RTL, STLévis, RTM pour le volet 4 pour 2017-2019*
- Aucun besoin pour RTL pour le volet 5.*
- \*\* Prévisions reçues par l'AQTIM et l'AMT qui à partir du 1<sup>er</sup> juin sont le Réseau de transport métropolitain (RTM).*